

Description

Le ou la médecin traitent des patients malades ou accidentés, posent des diagnostics et prescrivent des traitements ou des thérapies. Ils conseillent et soutiennent les patients dans un but de prévention des maladies et de promotion de la santé. Ils exercent à titre dépendant (sous surveillance) dans un cabinet médical, un hôpital ou une clinique privée. Ils doivent se spécialiser (médecine interne générale, pédiatrie, chirurgie, etc.) pour devenir indépendant.

Leurs principales activités consistent à :

Consultation et diagnostic

- accueillir les patients et établir la raison de leur consultation;
- procéder à l'anamnèse: interroger les patients pour faire le bilan de leurs antécédents médicaux et familiaux ainsi que de leurs symptômes;
- effectuer des examens (auscultation, palpation, prise de sang, pression artérielle, etc.) et interpréter les résultats pour déterminer l'origine du problème (diagnostic);
- juger les cas d'urgence et prodiguer les premiers soins;
- expliquer le diagnostic aux patients;

Traitement, thérapies et prévention

- effectuer directement les interventions nécessaires (pansements, vaccins, drainages, cathéters, points de suture, etc.);
- évaluer la nécessité de poursuivre le traitement et/ou l'analyse chez un spécialiste (cardiologue, dermatologue, chirurgien, etc.);
- prescrire des médicaments et expliquer leurs caractéristiques (composition, effets, risques, etc.), leur utilisation et leur dosage;
- définir un traitement qui tienne compte de la situation psychologique, familiale et sociale des patients, en les rassurant et en impliquant leurs proches le cas échéant;
- suivre le processus de guérison, les effets du traitement et la santé des patients en effectuant des visites à domicile selon les cas et en construisant une relation de confiance durable;
- soutenir les efforts de réhabilitation pour rétablir les fonctions perdues et accompagner les patients incurables ou en fin de vie;
- conseiller les patients en matière de vaccination, d'alimentation, d'activité physique, de contraception, etc.;

Gestion administrative et de la qualité

- assurer et développer la qualité des prestations (formations complémentaires, etc.);
- créer et tenir à jour les dossiers des patients en notant leurs maux, les traitements et thérapies appliqués et leur évolution;
- rédiger les lettres et rapports à l'intention des autres intervenants impliqués (spécialistes, hôpitaux, assurances, etc.).

Environnement de travail

Une fois le master terminé et le diplôme fédéral obtenu, les médecins UNI travaillent généralement quelques années dans un hôpital ou un cabinet médical comme assistants ou chefs de clinique, dans l'optique de se spécialiser dans un domaine spécifique. Ils peuvent également exercer dans des centres médicaux, des administrations ou des universités (recherche, enseignement). À l'hôpital, ils collaborent avec d'autres médecins et avec le personnel soignant et médicotechnique. Dans un cabinet, ils travaillent avec d'autres médecins, des laborantins et des secrétaires médicaux. Rythmées par les rendez-vous et les urgences, leurs journées sont souvent longues, avec des horaires parfois irréguliers (garde de nuit et du week-end).

Formation

La formation prégraduée de médecin s'acquiert par des études universitaires.

Lieux

- Suisse romande: Genève, Fribourg, Lausanne, Neuchâtel (uniquement 1re année de bachelor);
- Suisse alémanique: Bâle, Berne, Zurich, Saint-Gall (uniquement master);
- Tessin: Lugano.

Durée

- 6 ans (6 semestres pour le bachelor et 6 semestres pour le master).

Remarque: les étudiants qui ont réussi l'examen fédéral en médecine humaine poursuivent en règle générale leur cursus par une formation postgraduée (3 ans pour le titre de médecin praticien, au moins 5 à 6 ans pour une spécialisation).

Conditions d'admission

- maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent;
- test d'aptitude (selon les universités).

Pour plus de détails, voir

www.swissuniversities.ch/fr/med.

Titre obtenu

- Master universitaire en médecine humaine (permet de s'inscrire à l'examen fédéral en médecine humaine).

Contenu (à titre indicatif)

Cycle bachelor

- sciences biomédicales de base (physique, chimie, biologie, systèmes et fonctionnements du corps humain, etc.), sciences médicosociales (éthique, psychologie, communication, etc.);
- bases théoriques des pathologies;
- bases théoriques et pratiques pour la prise en charge des malades (compétences cliniques et dimensions communautaires de la médecine).

Cycle master

- enseignement clinique, théorique et pratique (médecine interne, chirurgie, pédiatrie, neurologie, dermatologie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, etc.);
- expérience en milieu hospitalier;
- travail de mémoire;
- 10 mois de stages (dont un mois minimum chez un médecin de premier recours).

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Sens de l'observation
- Écoute et compréhension d'autrui
- Esprit de décision
- Capacité à supporter la vue du sang
- Discrétion
- Disponibilité
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit

Perspectives professionnelles

Le diplôme fédéral de médecin permet principalement d'entamer une formation postgraduée de spécialiste. Le titre de spécialiste est obligatoire pour pouvoir exercer la médecine sous sa propre responsabilité professionnelle, notamment en cabinet médical. Les principaux débouchés consistent alors à travailler comme indépendant (en tant que spécialiste en médecine interne générale ou dans une autre spécialité), pour des hôpitaux, des centres médicaux ou des cliniques, ou encore dans la recherche (université, industrie, etc.).

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers, de la spécialisation et de l'activité pratiquée. Actuellement, les sciences médicales connaissent un développement rapide. Les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Perfectionnement

Les diplômés universitaires en médecine humaine peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- **formation postgraduée de médecin praticien** (3 ans): correspond en règle générale à une formation de base en vue de l'acquisition ultérieure du titre de spécialiste en médecine interne générale;
- **spécialisation** (5 à 6 ans minimum): médecine interne générale, pédiatrie, chirurgie, anesthésiologie, oncologie, radiologie, etc.;
- formation approfondie de droit privé: chirurgie viscérale, hépatologie, gériatrie, etc.;
- formation approfondie interdisciplinaire: médecine du sport, médecine palliative, nutrition clinique, etc.;
- attestation de formation complémentaire: acupuncture, homéopathie, médecine de l'addiction, pratique du laboratoire, etc.;
- doctorat: recherche et thèse de doctorat;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en informatique médicale, en management de la santé, en santé publique, etc., divers lieux en Suisse;
- Master of Advanced Studies (MAS) en santé publique, en droit de la santé, etc., divers lieux en Suisse.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades et www.siwf.ch.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin-dentiste UNI/Médecin-dentiste UNI
- Pharmacien UNI/Pharmacienne UNI
- Vétérinaire UNI/Vétérinaire UNI

Adresses

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Swissuniversities
Médecine et santé
Effingerstrasse 15
Case postale
3000 Berne
Tél.: 031 335 07 70
<https://www.swissuniversities.ch/fr>